

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2021

INTERDISANT LES PRATIQUES VISANT À MODIFIER L'ORIENTATION SEXUELLE - (N° 4501)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 21

présenté par

M. Gérard, Mme Valérie Petit, M. Kerlogot, Mme Atger, M. Baichère, M. Touraine, Mme Lenne,
Mme Bagarry, M. Claireaux, M. Chalumeau, M. Chiche et Mme Tuffnell

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.